

Communiqué de presse

Paris, le 12 février 2026

SAVE THE DATE

La Semaine de l'Épargne Salariale 2026 met l'accent sur le partage de la valeur, la retraite et le financement de l'économie

Déjà adoptée par plus de 430 000 entreprises en France, l'épargne salariale accompagne aujourd'hui plus de 12 millions de salariés dans la réalisation de leurs projets et la préparation de leur retraite. Les co-organisateurs de la Semaine de l'Épargne Salariale, qui se déroulera du 23 au 27 mars prochains, saluent cette mobilisation annuelle et collective autour d'un levier clé de l'épargne. Pour cette nouvelle édition, l'événement mettra en lumière les bénéfices de l'épargne salariale pour les entreprises, les salariés et, plus largement, pour l'économie française.

Des avantages incontestables pour les entreprises et les salariés

Conçus pour permettre aux entreprises de redistribuer aux salariés une partie de leurs bénéfices dans un cadre gagnant-gagnant, les dispositifs de partage de la valeur sont un vrai **levier d'attractivité, de motivation et de fidélisation des collaborateurs**.

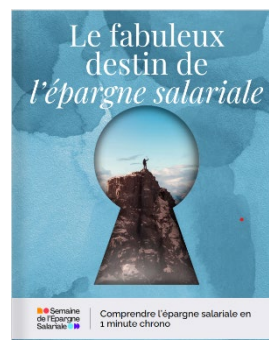
L'épargne salariale encourage les salariés à se constituer, avec l'aide de leur entreprise, une épargne financière à moyen et long-terme, notamment pour la préparation de la retraite, dans des conditions fiscales et sociales avantageuses. Elle peut toutefois être mobilisée avant l'échéance dans un certain nombre de cas pour faire face à des difficultés comme la rupture du contrat de travail, l'invalidité ou la fin des droits au chômage, mais également pour financer des projets de vie tels que le mariage, la naissance d'un troisième enfant, l'achat de la résidence principale ou la création ou la reprise d'entreprise.

A l'heure où le système de retraite par répartition est soumis à des pressions démographiques et économiques, **les plans d'épargne retraite collectifs** offrent la possibilité de se constituer un capital dans la durée. Aujourd'hui plus de 4,5 millions d'épargnants salariés bénéficient de ce complément financier pour leur retraite, qu'ils pourront utiliser sous forme de capital et/ou de rente.

Une nouvelle campagne pour toucher tous les publics

Cette année, la campagne de communication de la Semaine de l'épargne salariale s'inspire des codes de la pop-culture et de références célèbres afin de décrypter auprès d'un large public ce sujet parfois complexe, notamment s'agissant du fonctionnement, des avantages et des choix de dispositifs, d'investissement et de gestion de l'épargne salariale.

Cette nouvelle campagne sera diffusée sur [LinkedIn](#) et [Instagram](#).



Les ressources utiles

- **Le site de référence à vocation pédagogique** www.epargnesalariale-france.fr
Employeurs, salariés, élus des comités sociaux et économiques (CSE) y trouveront de nombreux contenus : mise en place des dispositifs et gestion au quotidien, caractéristiques de l'actionnariat salarié, comment investir son épargne salariale, préparer sa retraite.

Créée en 2017, la Semaine de l'Épargne Salariale est une initiative de Place à laquelle une trentaine d'acteurs apportent leur soutien. Sa vocation est de renforcer les connaissances des salariés et des entreprises sur les possibilités et le fonctionnement de cette épargne. Elle s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale d'éducation financière dont s'est dotée la France depuis 2016. Cet événement annuel est porté par l'Autorité des marchés financiers (AMF), la Direction générale du Trésor, la Direction générale du Travail, l'Association Française de la Gestion financière (AFG) et La finance pour tous.

À propos de l'AMF

Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés. Visitez notre site www.amf-france.org

À propos de l'AFG

L'Association Française de la Gestion financière (AFG) représente et promeut l'utilité de la gestion d'actifs pour l'avenir de notre pays. Elle regroupe plus de 440 membres, dont 340 sociétés de gestion, qui gèrent 90% des encours sous gestion en France.

Visitez notre site www.afg.asso.fr Suivez-nous sur [LinkedIn @AFG](#)

À propos de la Direction Générale du Travail

La Direction générale du travail (DGT) élabore, anime et coordonne la politique du travail afin d'améliorer les relations collectives et individuelles et les conditions de travail dans les entreprises. Visitez notre site <http://travail-emploi.gouv.fr/>

À propos de la Direction générale du Trésor

La Direction générale du Trésor est au service des ministres pour leur proposer et conduire, sous leur autorité, la politique économique française et la défendre en Europe et dans le monde. Pour plus d'information :

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/>

Suivez nos actualités sur X @DGTresor

À propos de La finance pour tous

La finance pour tous est une association d'intérêt général, agréée par le ministère de l'Éducation Nationale, qui a pour objectif de favoriser et promouvoir la culture financière du grand public. Visitez notre site www.lafinancepourtous.com. Suivez-nous sur LinkedIn et Instagram.